

Colette CAPDEVIELLE

La lettre d'information mensuelle de votre députée - numéro 11

#25NOVEMBRE

JOURNÉE INTERNATIONALE DE LUTTE CONTRE LES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES

L'édito



25 novembre : rappel de notre responsabilité collective

Le 25 novembre, à Bayonne, j'ai rejoint les 250 manifestantes et manifestants **mobilisés contre les violences sexuelles et sexistes faites aux femmes**.

La force et la détermination de cette marche rappellent une réalité brutale : dans notre pays, une femme meurt tous les deux jours sous les coups de son compagnon. En France, depuis le début de l'année, on dénombre 152 féminicides.

Face à ces faits, mais aussi aux complicités sociales et institutionnelles, nous devons agir avec lucidité.

En cela, **cette mobilisation fait écho à l'immense travail engagé sur la loi intégrale de lutte contre les violences faites aux femmes, proposition de loi que nous portons au sein du groupe Socialistes et apparentés, et que nous avons déposée le 24 novembre.**

Il s'agit d'un travail colossal que nous menons depuis des mois : des heures de réunions, de très nombreuses auditions, des analyses juridiques, des échanges nourris avec les associations et professionnels de terrain.

Nous avons travaillé sur l'ensemble des volets indispensables à une loi réellement ambitieuse : prévention

dès l'école, formation obligatoire des personnels, protection des victimes, spécialisation de la police et de la justice, poursuites effectives, hébergement d'urgence, prévention des violences intrafamiliales et de l'inceste, prise en charge des enfants co-victimes, prévention des violences sexuelles et sexistes au travail, répression des cyberviolences et, aussi, une meilleure coordination entre les institutions.

Nous avons également insisté sur la nécessité absolue de réagir fermement face aux discours parfois réactionnaires qui, en matière de protection des femmes et comme l'ont rappelé les marcheuses de Bayonne, prospèrent encore bien trop souvent.

Cette loi intégrale représente une étape décisive pour briser le « pacte patriarcal », pour lutter contre les violences comme contre les silences, pour garantir à chaque femme et chaque enfant le droit absolu à la sécurité, la dignité comme la liberté.

Le 25 novembre est un rappel de notre responsabilité collective, une occasion de transformer la mobilisation en progrès. **Pour que l'égalité devienne, enfin (et il serait temps), une réalité.**

SOMMAIRE

- À l'Assemblée nationale
- QEG
- En circonscription
- Paroles associatives
- En images

Débats budgétaires : mesures solidaires et budget responsable ne sont pas antinomiques



À l'heure où nous écrivons, le Projet de Loi de Finances (PLF) est en cours de vote au Sénat et la reprise de l'examen du Projet de Loi de Financement de la Sécurité Sociale (PLFSS) pour 2026 se tient à l'Assemblée nationale. En lien avec les besoins du territoire et en accord avec les valeurs qui me guident, j'ai - durant ces mois de novembre et décembre- présenté, soutenu et voté des mesures qui portent en elles de la justice sociale, de la solidarité et qui oeuvrent plus largement pour l'intérêt général.

Face aux urgences sociales et en opposition au Projet de Loi de Finances présenté par le Gouvernement qui prévoit des efforts budgétaires nets pour 2026 principalement supportés par les

classes populaires et modestes - économies massives, réduction des dépenses publiques, hausses d'impôts, etc- j'ai, à l'inverse, soutenu des mesures qui mettent à contribution les grandes entreprises et les patrimoines les plus importants.

C'est pourquoi j'ai défendu la Taxe Zucman pour une fiscalité plus juste (taxe malheureusement refusée par la droite et l'extrême droite). C'est pourquoi, aussi, j'ai porté avec succès un amendement visant à supprimer la construction de nouveaux centres éducatifs fermés pour les jeunes, dispositif très coûteux et auquel, pourtant, le PLF prévoyait 6,3 millions pour la construction de nouveaux centres.

C'est pourquoi, enfin, j'ai voté contre la partie recettes du PLF car ce projet ne garantit ni la justice fiscale, ni la protection sociale, ni le soutien aux ménages les plus modestes.

Concernant le Projet de Loi de Financement de la Sécurité Sociale, les arbitrages sont sensibles car il en va de l'équilibre de notre système de santé et de nos droits sociaux. En la matière, le projet visait notamment à supprimer

l'exonération des cotisations salariales pour certains apprentis, ce qui aurait freiné l'apprentissage en France. Sur ce point, aux côtés de mon groupe, je me suis mobilisée et l'amendement abrogeant cette suppression a été adopté.

De plus, nous avons obtenu le dégel du barème de la CSG applicable aux pensions de retraites et aux indemnités chômage, la suppression de la réduction des exonérations de cotisations sociales sur certains compléments de salaire, le maintien des aides à l'embauche en outre-mer, ou encore la suppression de la création d'une taxe sur les contrats des complémentaires santé.

Enfin, en ces temps tourmentés, il est également primordial de promouvoir la solidarité et l'engagement citoyen. C'est pourquoi j'ai notamment soutenu l'amendement encourageant, via une réduction d'impôt sur le revenu, la formation aux gestes de premiers secours. **Je crois fermement que des mesures solidaires et accessibles sont compatibles avec un budget responsable, juste et solidaire.**

L'Assemblée nationale reconnaît le rôle structurant des monnaies locales

Le 18 novembre, la Commission des finances de l'Assemblée nationale a adopté un amendement au projet de Loi de Finances instaurant une nouvelle ligne budgétaire dédiée à la « politique d'accompagnement et de développement des monnaies locales complémentaires ».

Ce vote marque une avancée majeure dans la reconnaissance du rôle structurant des monnaies locales complémentaires telles que

l'Eusko, outil majeur pour soutenir l'économie de proximité et encourager les initiatives territorialistes.

Toutefois, rien n'est encore acquis. Le texte est examiné par le Sénat. Il est donc important de maintenir la mobilisation autour des monnaies locales afin que ce financement, essentiel, soit définitivement adopté et contribue durablement à renforcer les territoires.



QUESTION ÉCRITE AU GOUVERNEMENT

QEG n° 10776

Intégration des psychothérapeutes dans le dispositif "Mon soutien psy"

MINISTÈRE
DE LA SANTÉ
ET DE LA PRÉVENTION
Étienne
GUILBAUD
Président

MON SOUTIEN PSY En parler, c'est déjà se soigner

Au mois de novembre, poursuivant mon engagement en faveur de l'amélioration de la prise en charge de la santé mentale en France, je déposais une question écrite au gouvernement afin **d'attirer l'attention de Mme la ministre de la santé, des familles, de l'autonomie et des personnes handicapées sur la nécessaire intégration des psychothérapeutes dans le dispositif « Mon soutien psy ».**

Une question écrite qui fait écho à la mobilisation, à mon sens indispensable, autour des questions de santé mentale, notamment du côté des jeunes.

Il n'y a pas de santé sans santé mentale

Car les chiffres sont alarmants. Selon une étude Odoxa / Mutualité Française de 2024 : 55 % des jeunes de 18 à 24 ans ont déjà été affectés par un problème de santé mentale.

Ainsi, il est indispensable de faciliter le recours à un spécialiste lorsque la santé mentale vacille car, comme l'indique l'OMS "Il n'y a pas de santé sans santé mentale".

C'est pourquoi l'intégration des psychothérapeutes dans le dispositif "Mon soutien psy" est primordiale.

C'est pourquoi, aussi, début octobre, je signais le manifeste de la Maison perchée, une association qui soutient les jeunes adultes souffrant de troubles psychiques.

Un manifeste présenté par Pauline Derrien dans le cadre du projet « Courir pour toi » qu'elle mène de front avec sa fratrie pour sensibiliser à la dépression et améliorer la prise en charge de la santé mentale initié suite à la disparition de son frère, emporté par la dépression à seulement 25 ans.

➤ DÉCOUVRIR LE MANIFESTE

La "Grande cause" santé mentale prolongée en 2026

C'est pourquoi j'ai été cosignataire au mois de novembre d'une Lettre ouverte de la Fédération hospitalière de France (FHF) afin de prolonger la "Grande cause nationale 2025" dédiée à la santé mentale à l'année 2026.

Cette prolongation vient d'ailleurs d'être confirmée par Matignon face à l'urgence d'agir, notamment envers la jeunesse.

QEG n°10776

Mme Colette Capdevielle attire l'attention de Mme la ministre de la santé, des familles, de l'autonomie et des personnes handicapées sur la nécessaire intégration des psychothérapeutes dans le dispositif « Mon soutien psy ».

Chaque année, 13 millions de personnes en France, soit 1 personne sur 5, développent un trouble psychique (dépression, troubles anxieux, alimentaires, bipolaires, schizophréniques etc.). C'est une situation particulièrement alarmante qui nécessite de renforcer ce dispositif structurellement limité.

Plus d'un an après que la santé mentale a été érigée en grande cause nationale, il constitue un outil essentiel de prévention et d'accompagnement des Français, dès l'âge de trois ans, dans la prise en charge des troubles psychologiques.

Toutefois, malgré les améliorations récentes - augmentation du nombre de séances prises en charge (12) et revalorisation du tarif conventionnel -, la couverture des besoins en santé mentale demeure insuffisante et inégalitaire sur le territoire.

La France manque de professionnels disponibles, en particulier dans les zones rurales précaires, et la restriction du dispositif aux seuls psychologues limite son accessibilité et son efficacité.

Les psychothérapeutes titulaires d'un numéro ADELI, reconnus et qualifiés pour exercer, pourraient pourtant contribuer à renforcer l'offre de soins et à réduire les inégalités territoriales. Le Gouvernement a précisé au Journal officiel du Sénat en juin 2025 que le dispositif n'était pas ouvert aux psychothérapeutes, tout en mentionnant des réflexions en cours sur la formation de la profession et la possible création, à plus long terme, d'une « seconde brique » au dispositif, dédiée aux troubles plus sévères et donc aux psychothérapies.

Elle souhaite donc connaître le calendrier, les orientations et les conditions envisagées pour cette évolution et lui demande si le Gouvernement entend ouvrir « Mon soutien psy » aux psychothérapeutes qualifiés et reconnus par l'État, afin de garantir une prise en charge renforcée des troubles psychiques pour tous les publics sur l'ensemble du territoire.

Pour l'heure, le Gouvernement n'a pas encore répondu à cette QEG. Une fois la réponse parvenue, elle sera disponible en ligne sur le site www.colette-capdevielle.fr dans la rubrique QEG.

**Lire la QEG
en ligne**

[Découvrir "Mon soutien psy"](#)

EN CIRCONSCRIPTION

EMPRISE NUMÉRIQUE

5 FEMMES CONTRE LES BIG 5

EN PRÉSENCE
du député Arthur DELAPORTE, président de la Commission d'enquête
sur les effets psychologiques de TikTok sur les mineurs

monciné
CINÉMA PREMIUM



Plus de 160 participants à Anglet pour le ciné-débat « Petits écrans, grands dangers : protéger les jeunes »

Vendredi 7 novembre, vous étiez plus de 160 participants au Monciné Anglet pour participer au ciné-débat autour du film « Empreise numérique : 5 femmes contre les Big 5 » d'Elisa Jadot, portant sur l'impact des réseaux sociaux sur les jeunes.

Aux côtés de mon collègue député Arthur Delaporte, président de la Commission d'enquête sur les effets psychologiques de TikTok sur les mineurs, nous avons évoqué vos expériences, vos inquiétudes et vos idées.

Vous avez interrogé :

- Faut-il limiter l'accès aux smartphones et réseaux sociaux pour les adolescents, et jusqu'à quel âge ?
- Les algorithmes sont-ils similaires d'un pays à l'autre et quels sont leurs effets sur la santé mentale des jeunes (addictions, dépression, suicide, troubles du comportement alimentaire) ?
- Comment la loi peut-elle suivre le rythme effréné du développement numérique ?

- Comment garder l'attention des élèves en classe face à des usages numériques constants ?

Face à l'inaction des Big 5 — Meta (Instagram/Facebook), TikTok, Snapchat, X et Discord — et à la forte place des réseaux sociaux dans le quotidien des jeunes (58 % des 12-17 ans les consultent tous les jours ou plusieurs fois par jour), notre constat était unanime : il est urgent d'agir.

Comment agir dès maintenant ?

- Faire découvrir et partager ce documentaire auprès des jeunes, des parents et dans les établissements scolaires, disponible sur France TV et Youtube.
- Contribuer à faire évoluer la loi pour protéger les jeunes des dangers numériques et de la cyberpédocriminalité.
- Poursuivre le dialogue citoyen pour nourrir nos initiatives législatives et renforcer la prévention.

Pour approfondir la réflexion, parcourir :

- Le rapport de la commission d'enquête sur les effets psychologiques de TikTok sur les mineurs.
- Le rapport relatif à la coopération européenne dans la lutte contre la cyberpédocriminalité pour la défense des droits des enfants à l'ère numérique.

Merci à vous toutes et tous pour votre engagement et vos interventions précieuses.

 [Voir le film](#)



[Rapport sur les effets psychologiques de TikTok sur les mineurs.](#)



[Rapport relatif à la coopération européenne dans la lutte contre la cyberpédocriminalité.](#)

Dans les Pyrénées-Atlantiques, les violences sexuelles et sexistes ont augmenté de 16,8% en 2025

Le 25 novembre, à Bayonne, à l'occasion de la « Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes », j'ai participé à la manifestation contre les violences sexistes et sexuelles. Il est indispensable de se mobiliser car ces violences, tout comme les violences intrafamiliales, continuent de croître en France.

Dans le pays, ces violences touchent 250.000 victimes chaque année. C'est dramatique.

A l'échelle locale, chez nous, dans les Pyrénées-Atlantiques, les chiffres sont particulièrement affligeants car les violences sexuelles et sexistes ont augmenté de 16,8% en 2025.

Cette augmentation représente une hausse encore plus forte qu'à l'échelle nationale où la progression est déjà de 7,1%.

Il y a urgence à agir et réformer nos modes de pensée comme nos textes.





« Il est nécessaire de faire évoluer les points de vue des employeurs vis-à-vis des jeunes »



En 2025, le nombre de jeunes accompagnés au sein de la Mission locale Pays basque a augmenté de 8%. Une hausse qui témoigne du rôle et de la nécessité de cette structure qui innove sans cesse pour adapter son accompagnement aux besoins de ses bénéficiaires et aux réalités du territoire. Rencontre, le temps d'une interview croisée, avec sa Présidente et sa Directrice.

Qu'est-ce que la Mission locale ? Quels sont son rôle et ses valeurs ?
Marie LASSERRE, Présidente de la Mission locale Pays basque : La Mission locale Pays basque a une mission de service public et fait partie d'un réseau national de 430 structures. Au Pays basque, il s'agit d'un réseau au maillage très dense représentant 33 lieux d'accueil. Cette organisation permet d'avoir une approche globale et d'aller au plus près des jeunes en accompagnement individualisé ou en ateliers collectifs autour des thématiques de l'emploi bien sûr, mais aussi du logement, du numérique, de la mobilité ou encore de la santé. Cette approche, qui s'opère grâce au travail de nos conseillers et de professionnels, vise à l'insertion professionnelle mais aussi sociale des jeunes en leur redonnant confiance en eux. Pour cela, nous nous appuyons sur des valeurs humanistes telles que le non-jugement, le respect, la valorisation des parcours, la



co-construction des projets, la confiance, l'écoute et l'accessibilité. **Brigitte CAZALIS, Directrice de la Mission locale Pays basque :** En effet, la Mission locale Pays basque accompagne les jeunes de 16 à 25 ans qui sont sortis du système scolaire afin de répondre à toutes leurs questions concernant leur insertion dans la vie professionnelle. Leurs questions sont nombreuses, car il est notamment nécessaire de savoir s'adresser aux autres, parler de soi, de ses compétences, connaître les outils, leurs droits et obligations, etc. Ce n'est pas chose aisée. Ainsi, nous accueillons ces jeunes sans discrimination, de façon neutre et inclusive, quel que soit le bagage de chacun afin que tous puissent trouver une place dans la société. A la Mission locale, nous ne les assistons pas, ils sont acteurs de leurs parcours dans le respect de leurs singularités.

[C'est quoi un accompagnement à la Mission locale ?](#)

Quels sont les principaux projets actuellement menés au service du territoire et de vos bénéficiaires ?
Marie LASSERRE : Nous menons, tout au long de l'année, de très nombreux projets, mais je souhaite particulièrement mettre en lumière deux projets transfrontaliers.

Tout d'abord, le chantier de formation Baserriberry qui a débuté en mars 2024 et s'achève en mars prochain qui repose sur la valorisation du patrimoine, la formation et la citoyenneté dans l'espace transfrontalier. Initié par la Fondation Peio Martikorena en partenariat avec les Compagnons du Devoir ainsi que par des partenaires en Navarre et Gipuzkoa, le projet a été cofinancé à 65 % par le Fonds européen de développement régional et le restant par la Fondation et les pouvoirs publics ou associations de part et d'autre. Baserriberry a permis à 12 jeunes en recherche d'emploi du territoire de réhabiliter une ferme traditionnelle. Ce chantier-formation leur a permis de décrocher un double diplôme reconnu de part et d'autre de la frontière et d'obtenir des CDD voire des CDI. Aux côtés de ce premier projet, nous avons lancé fin octobre LANEAN qui a pour objectif de promouvoir un bassin d'emploi intégré entre les territoires transfrontaliers, en consolidant un réseau d'acteurs clés, autour de la solidarité ou encore de l'aide à la personne.

Brigitte CAZALIS : En complémentarité avec ces projets transfrontaliers, je souhaiterais insister sur l'indispensable proximité géographique que nous devons avoir avec les jeunes accompagnés. C'est pourquoi la





PAROLE ASSOCIATIVE

Mission locale tient des permanences dans les petites communes du Pays basque. Pour aller encore plus loin, et ce grâce au Fonds d'initiatives territoriales de l'Etat, nous venons d'obtenir de nouveaux financements pour équiper un bureau mobile afin de partir à la rencontre de tous les jeunes du territoire. Enfin, il y a l'initiative « Mugitu » (ndlr. Se déplacer en basque) lancée en 2025 grâce à des financements de l'ARS et de la Région, un projet novateur qui permet aux conseillers de la Mission locale de proposer un accompagnement « à l'extérieur » de nos murs. Dans ce cadre, les entretiens se déroulent en se promenant. Nous avons constaté que cela libère notamment la parole et développe la confiance en l'interlocuteur considéré, alors, comme un égal. C'est une nouvelle offre qui permet de personnaliser, davantage encore, l'accueil proposé aux jeunes.

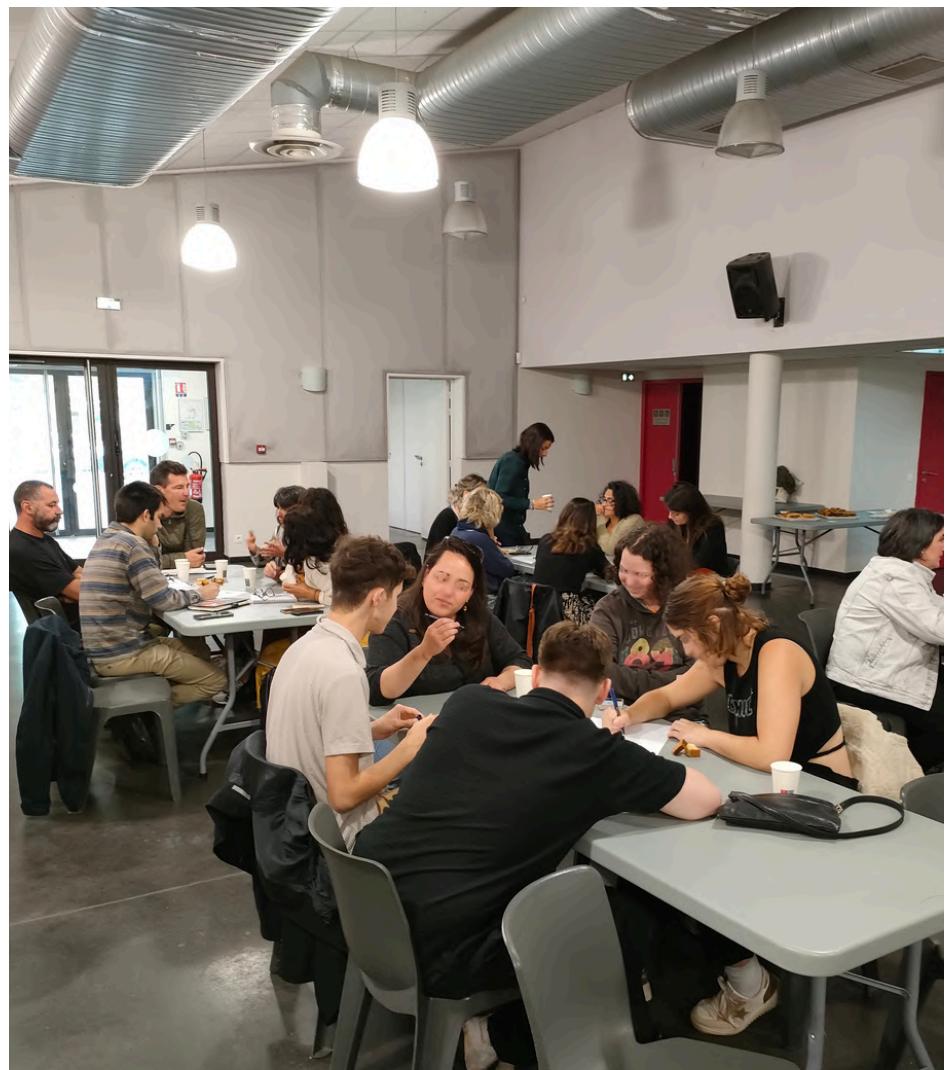
Quel est votre constat en matière d'insertion au Pays basque et les défis qu'il sous-tend ?

Marie LASSEUR : Il est certain que la conjoncture est difficile depuis quelques années. Même si le territoire reste attractif, en particulier grâce au tourisme, nous constatons la diminution des recrutements, notamment dans l'industrie et le BTP. De fait, l'insertion est ardue et cette réalité s'ajoute à la difficulté pour les jeunes de se loger localement. Pour la Mission locale, il s'agit donc d'accompagner les jeunes vers les secteurs qui recrutent et, en la matière, le service à la personne connaît une hausse qui va aller croissant, notamment en lien avec le vieillissement de la population. Former les jeunes dans ce domaine est un défi de la première importance, comme le fait

d'accompagner ces derniers en termes de santé mentale, que l'on voit décliner depuis la Covid. Nos personnels sont formés aux Premiers Secours en Santé Mentale et cela nous permet de mieux accompagner les jeunes car un jeune bien dans sa peau s'insère mieux dans la vie active.

Brigitte CAZALIS : En effet, le bassin d'emploi reste dynamique comparé à certains secteurs, mais nous constatons toutefois un fléchissement de l'accès à l'emploi, en regard de l'actuelle conjoncture nationale. De plus, l'attractivité du territoire renforce la concurrence sur le marché de l'emploi. La sélectivité s'en trouve accrue.

Nos défis ? Deux principaux selon moi. Je pense qu'il est tout d'abord plus que jamais nécessaire de faire évoluer les idéologies et points de vue des employeurs vis-à-vis des jeunes. De plus, il est capital que nous puissions continuer de prendre en compte les particularismes de chacun en entreprise. C'est pourquoi, les aides à l'insertion ne doivent pas baisser car, avec cette diminution, c'est la possibilité d'insertion de tous les jeunes qui décroît.



PLANNING FAMILIAL PAYS BASQUE

3 questions aux bénévoles

« Nous militons pour une société égalitaire et pour le respect de chacun »

**PAROLE
ASSOCIATIVE**



Le planning familial est un acteur clé de l'éducation et de la prévention en matière de sexualité. Au Pays-basque, comme dans de nombreuses villes de France, ses équipes forment, accompagnent, orientent en toute confidentialité. Egalement en première ligne face aux violences sexuelles et sexistes, le planning familial assure un rôle crucial de protection et de prévention. Rencontre avec les bénévoles du Planning familial Pays basque qui nous éclairent sur le fonctionnement de la structure.

Pouvez-vous présenter l'association du Planning familial Pays basque, ses missions, ses valeurs ainsi que les principales actions menées auprès de ses bénéficiaires sur le territoire ?

Le planning familial est une association qui existe depuis les années 60 au niveau national. Les objectifs à l'époque étaient l'accès à la contraception pour les femmes en France et la possibilité de pouvoir recourir à une interruption volontaire de grossesse. Ces droits acquis légalement, en 1967 et 1975, l'association a continué la lutte pour l'égalité des droits entre les hommes et les femmes. Association féministe donc et d'éducation populaire, c'est-à-dire que nous allons à la rencontre des populations jeunes (scolaire, foyer de jeunes travailleurs, université, service civique) pour aborder avec eux la vie relationnelle, affective et sexuelle, les différentes formes de discriminations (sexisme, racisme, transphobie, validisme) contre lesquelles nous luttons et la notion

de consentement. Cette éducation populaire utilise des outils adaptés au public concerné et consiste, à partir de ce que les personnes savent et pensent, à faire réfléchir sur les sujets précités sous forme d'échanges permanents pour enrichir le débat.

Le Planning pays basque a aussi plusieurs groupes de travail :

- Une librairie féministe avec gratuité des emprunts et organisation de débats et tables rondes à l'occasion des journées du 25 novembre (journée de lutte contre les violences faites aux femmes) et du 8 mars (journée pour les droits de femmes) ainsi qu'à d'autres moments de l'année.
- Un groupe culture qui organise également autour des 25 novembre et 8 mars des animations, spectacles, concerts en rapport avec nos valeurs.
- Un groupe communication, avec mission d'informer le plus grand nombre sur les événements initiés par le groupe local, ainsi que les dates de permanence, d'ouverture de la bibliothèque...
- Un groupe contraception dite masculine sous forme d'ateliers animés par 2 militants masculins et une militante féminine.
- Des permanences d'accueil ainsi qu'un accueil téléphonique les vendredis après-midi, assurés par la seule salariée du groupe qui est conseillère conjugale et familiale.

Quel est votre constat localement en matière de santé sexuelle et d'éducation à la sexualité ?

Pour ce qui est de la santé sexuelle, en tant qu'association sans activité médicale à Bayonne, nous adressons régulièrement des femmes au centre de santé sexuelle de l'hôpital de Bayonne, service dans lequel les

consultations sont gratuites pour toutes les femmes mais qui accueille le plus souvent des femmes en précarité et des mineures, assurant la délivrance de contraception, un suivi gynécologique, les tests de grossesse et les IVG. Peuvent être prises en charge également dans le service joint, le dépistage et le traitement des infections sexuellement transmissibles en recrudescence chez les jeunes par défaut d'utilisation des préservatifs. Cependant des coupes dans le budget pourraient malheureusement affecter le service rendu, avec en particulier une diminution des heures d'ouverture. En ce qui concerne l'éducation sexuelle, c'est l'angle mort de l'éducation de nos enfants, les associations de bénévoles ne peuvent pas couvrir et, loin de là, les besoins dans le domaine. C'est aux établissements scolaires d'intervenir maintenant en assurant 3 séances annuelles dans chaque niveau de classe.

Quels sont les nouveaux défis que rencontrent votre association ?

Après « me too » et la libération de la parole des femmes en 2017, les milieux masculinistes se déchaînent contre les femmes, surtout sur les réseaux sociaux à destination des hommes jeunes qui sont incités à (re)prendre le pouvoir sur les femmes en exerçant la domination sur celles-ci. Les violences sexistes et sexuelles durent et perdurent dans tous les domaines de la société, dans la famille, au travail, dans l'espace public et sur les réseaux sociaux.

C'est la lutte contre ces violences qui est un enjeu majeur pour nous maintenant, en militant pour l'éducation des filles et des garçons, dès le plus jeune âge, pour une société égalitaire et le respect de chacun.



7 NOVEMBRE

Vous étiez plus de 160 participants au ciné-débat autour du film « Empreinte numérique : 5 femmes contre les Big 5 ». Merci pour vos précieuses interventions.



11 NOVEMBRE

À Bayonne et Anglet, des cérémonies emplies de beaucoup d'émotions avec la participation des enfants. Transmettre le devoir de mémoire, respecter nos morts pour la France, c'est défendre la paix.



25 NOVEMBRE

Dans la rue, nous avons crié pour dénoncer les violences sexuelles et sexistes. Il y a urgence à réformer nos modes de pensée comme nos textes !



26 NOVEMBRE

Avec Peio Dufau, j'étais à l'inauguration du Musée Bonnat-Helleu, 14 ans après sa fermeture. Je souhaite que ce lieu puisse devenir un outil de démocratisation culturelle.



28 NOVEMBRE

Quel honneur de participer à la cérémonie de la Sainte-Barbe à la caserne des pompiers d'Anglet. En 2025, la caserne a participé à près de 12.000 interventions.



1ER DÉCEMBRE

Rencontre avec des élèves du lycée Cassin qui étudient le phénomène abstentionniste et la crise de la représentation. Des jeunes très sensibilisés aux actuels enjeux politiques !



C'était il y a 10 ans, mais la douleur de cette soirée est vive comme si c'était hier...

Le 13 novembre dernier, avec quelques collègues député.e.s, je suis allée déposer une bougie en signe de pensées et de respect pour tous ceux dont la vie a été fauchée ce jour-là.

POUR ME CONTACTER



facebook.com/colette.capdevielle



x.com/c_capdevielle



instagram.com/capdeviellecolette

Permanence de Bayonne (sur rendez-vous)

7, chemin de la Marouette
Espace Toki Lana
(4ème étage)
64100 Bayonne

colette.capdevielle@assemblee-nationale.fr
06.84.46.36.33

À l'Assemblée nationale

Colette Capdevielle
126, rue de l'Université
75355 Paris 07 SP

www.colette-capdevielle.fr